



Lundi 4 septembre 2017

## COMMUNIQUÉ

### Dispositif sécheresse

En raison de l'épisode de sécheresse en cours et des prévisions météorologiques peu favorables à une atténuation du phénomène, l'Apican a arrêté à l'unanimité deux délibérations d'aides aux éleveurs, notamment pour le quart nord-ouest à partir de la commune de Pouembout le plus durement touché.

- **Modification du barème d'intervention du « plan foin »**, une participation de l'Apican pour l'achat de fourrage. Pour pallier la défaillance actuelle de distributeurs de foin en province Nord (3 pour 31 en province Sud), permettre à des producteurs de foin du Sud d'approvisionner les éleveurs de la pointe Nord, une nouvelle rubrique d'aides est créée pour la « *vente dans un rayon de 150 km et plus* » afin de compenser une partie du surcout lié au transport. Les aides se déclinent ainsi :

Type de fourrage	Participation APICAN — bord champ	Participation APICAN — avec livraison dans un rayon au plus de 100 km	Participation APICAN — avec livraison dans un rayon de 150 km et plus
Balles rondes (250 kg)	2.000 F.CFP	2.500 F.CFP	3.500 F.CFP
Balles enrubannées (500 kg)	2.500 F.CFP	3.000 F.CFP	4.000 F.CFP
Petites bottes (12,5 kg et plus)	100 F.CFP	125 F.CFP	175 F.CFP

- **Mises en place d'un dispositif d'aide à l'achat d'aliment « sécheresse » et de tourteau de coprah** du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2017 pour les éleveurs qui se sont engagés dans le plan foin en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier. L'Apican participera à hauteur de 50 % de la dépense sur présentation des factures d'achat acquittées dans la limite de 33 F.CFP / kg pour l'aliment sécheresse et de 23 F. CFP / kg pour le tourteau de coprah.

**Rappel :** Pour les éleveurs qui le souhaitent, il est encore possible d'intégrer le plan foin et de disposer des aides à l'achat d'aliment « sécheresse » et de tourteau de coprah. Pour cela, ils doivent passer un contrat d'un an avec un producteur de foin et avoir consommé 30 % des quantités de leur contrat avant le 31 décembre 2017.

Le président de l'Apican  
Nicolas Metzdorf

Le président du gouvernement  
Philippe Germain